

Mise au point sur les stages professionnalisants (non didactiques)

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire et considérant la probabilité que le déconfinement ne soit pas terminé cet été, les consignes relatives aux stages sont adaptées de la façon suivante :

1. Le stage est terminé : rapport de stage à remettre à la date prévue par le responsable académique du stage
2. Plus de la moitié du stage est terminé : les étudiants sont autorisés à déposer leur rapport de stage et le stage sera crédité.
3. Le stage n'a pas encore commencé ou moins de la moitié a été réalisé : le stage n'est pas crédité et les étudiants concernés sont **excusés**. Les étudiants ne sont donc pas tenus de représenter en seconde session les examens pour lesquels ils auraient obtenu une ou deux notes insuffisantes (un 8 ou deux 9). Néanmoins, il est toujours recommandé de représenter un examen pour lequel on a obtenu une note insuffisante.
4. Réalisation du stage pour la seconde session :
 - S'il est possible de réaliser **au moins la moitié du stage en été**, le rapport peut être déposé à la date prévue et le stage sera crédité (rappel général : les mesures prises pour la première session seront toujours d'application en seconde session).
 - S'il n'est pas possible de réaliser le stage prévu durant l'été, il peut être remplacé par un travail portant sur des questions professionnelles. Le choix du travail sera discuté avec le responsable académique des stages, qui en déterminera les consignes.
 - Les étudiants de M1 peuvent, s'ils le souhaitent, reporter leur stage en M2. Ils devront en informer le responsable académique des stages et ils seront **excusés** en seconde session. Ces étudiants devront donc réaliser deux stages durant l'année de M2.
 - Les étudiants de M2 peuvent, s'ils le souhaitent, reporter leur stage à l'automne. Ils devront en informer le responsable académique des stages et ils seront **excusés** en seconde session. Ils seront délibérés en janvier 2021 sans devoir payer à nouveau le minerval.

Marc-Emmanuel Mélon
Président du jury des masters